

FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Opération Scorpion: condamnation d'un autre ancien proche de BLA

G.R.M
Libreville/Gabon

UN autre proche collaborateur de Brice Laccruche Alihanga (BLA), jugé par le tribunal correctionnel spécialisé dans le cadre de l'opération Scorpion, est désormais fixé sur son sort. Il s'agit du sergent-chef de la Gare républicaine (GR) Lemerre Yvan Niarra Mackoundji, le chauffeur de l'ancien directeur de cabinet du président de la République. Le tribunal correctionnel spécialisé l'a condamné, le 10 juin 2022, à 21 mois de prison ferme. Une décision rendue à la suite de l'audience du 27 mai dernier. Le militaire, qui a travaillé deux ans durant comme chauffeur de l'ex-bras droit d'Ali Bongo Ondimba, était poursuivi pour des faits de concussion et de blanchiment d'argent. Déclaré non coupable pour le

premier délit, il a cependant été reconnu coupable de celui de blanchiment de capitaux. De plus, le tribunal correctionnel spécialisé a ordonné la confiscation de ses biens litigieux, notamment des voitures et des maisons, a-t-on appris de source judiciaire. Lemerre Yvan Niarra Mackoundji va devoir également s'acquitter d'une somme de 30 millions de francs au titre des dommages et intérêts à verser à l'État gabonais.

Placé en détention préventive à la maison d'arrêt de Libreville depuis le 21 octobre 2020, il devrait normalement sortir de prison en juillet-août prochain. Après le lieutenant Yann Kongo, le sergent-chef Mackoundji est donc le deuxième ancien collaborateur de Brice Laccruche Alihanga à être condamné. Lui-même écroué à Gros-Bouquet depuis deux ans et demi.

Port-Gentil/Session criminelle ordinaire: il écope 5 ans de prison pour avoir tenté d'assassiner sa femme

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LA tentative de meurtre commis par le gendarme Silvère Leckombo sur sa femme, Rosalie Nang, était l'affaire traitée en seconde heure, le 10 juin dernier, en session criminelle ordinaire du Tribunal de Port-Gentil.

Les faits. Dans la nuit du 23 au 24 décembre 2021 vers 20 h 30, alors qu'il revient d'une garde à l'aéroport de Port-Gentil, Silvère Leckombo est informé par l'un de ses collègues que sa fille de 18 ans a été aperçue devant une canette de bière. Aussi téléphone-t-il à sa femme pour se plaindre du comportement de l'adolescente. Mais une vive dispute éclate entre le couple et au cours de laquelle l'homme demande à sa femme de libérer sa maison et de s'en aller avec l'enfant incriminé. De retour chez lui, le pandore met les effets de la femme dehors en



Photo: Jean-Paulin Allogho

Silvère Leckombo à la barre.

l'absence de celle-ci. Informée de la situation, elle rentre rapidement. Pendant qu'elle tente d'ouvrir la porte arrière, Silvère Leckombo sort son arme de service de type PA, tire sur elle et l'atteint à l'omoplate.

À la barre vendredi dernier, l'homme a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de tuer sa compagne, tout en précisant qu'il avait tiré dans le seul but de l'effrayer. Rosalie Nang a d'ailleurs corroboré les déclarations faites par son concubin, relevant qu'elle avait le dos tourné au moment

du tir.

Le procureur général, Cyrius Nzamba, a requis la culpabilité de l'accusé et sollicité de larges circonstances atténuantes et le sursis en sa faveur. La défense assurée par Me Chansel Guissiga a plaidé la disqualification du crime de tentative de meurtre en délit de blessures volontaires, et sollicité de larges circonstances atténuantes.

Silvère Leckombo a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle dont 4 assortis de sursis.

Le clin d'œil de *Lybek*



Mimongo: un agent de la préfecture écroué pour viol sur mineure

SCOM
Libreville/Gabon

LE 2 juin dernier, Jean-Claude Nziengui alias "Falcao", agent à la préfecture de Mimongo, chef-lieu du département de l'Ogoulou, a été écroué à la maison d'arrêt de Mouila. Il se serait rendu auteur du viol d'une adolescente de 14 ans, N. N. E. M.

Les faits se seraient produits en mars 2022. Jean-Claude Nziengui se lie d'amitié avec un cadre de la perception de Mimongo. Aussi, les visites au domicile du fonctionnaire du Trésor s'enchaînent-elles en même temps que les beuveries. Sauf que ce dernier ne sait pas que l'agent de la préfecture a déjà une idée arrêtée derrière la tête. Celle de séduire N. N. E. M, sa fille de

14 ans. En avril dernier, Jean-Claude Nziengui serait donc passé à l'acte. Mettant à profit un instant d'inattention de la part du cadre de la perception, il aurait entraîné l'adolescente dans les toilettes de l'école de l'Alliance chrétienne, située non loin du domicile, pour abuser sexuellement d'elle. Le violeur présumé aurait réitéré sa basse besogne à trois reprises au même endroit. Mais, en voulant rebolter la quatrième fois, il se fait prendre. En effet, le père de N. N. E. M. l'a pris en flagrant délit. Le faux ami réussira toutefois à prendre la fuite.

Le 30 mai dernier, des examens effectués sur l'adolescente au centre médical auraient attesté de rapports sexuels forcés. Il n'en a pas fallu plus pour que les gendarmes de la brigade de Mi-



Photo: DR

Jean-Claude Nziengui et sa victime.

mongo procèdent à l'arrestation du mis en cause.

Déferé devant le procureur de Mouila, le 2 juin dernier, Jean-Claude Nziengui a été placé en détention à la prison de la localité au sortir de son instruction.